

California
University

Management

Cours de Gestion – California University

COURS-TD

Nerthus

Année 2021





CHAPITRE I : POURQUOI EST-IL NECESSAIRE D'ORGANISER L'ACTION COLLECTIVE ?

L'action collective, qui doit être distinguée de l'action individuelle, doit être organisée ; son fonctionnement nécessite la mobilisation de ressources.

1. DISTINGUER ACTION INDIVIDUELLE ET ACTION COLLECTIVE

A. L'ACTION INDIVIDUELLE

L'action individuelle est une action réalisée de manière autonome par une seule personne ayant un objectif propre (ex.: un sportif qui a pour objectif de gagner une compétition)

B. L'ACTION COLLECTIVE : PLUS EFFICACE QUE L'ACTION INDIVIDUELLE

L'action collective se distingue de l'action individuelle car elle suppose la constitution d'un groupe de personnes ayant un objectif commun(ex.: des personnes qui décident d'ouvrir un restaurant pour faire des profits).

Remarque: un simple rassemblement de personnes ne constitue pas une action collective: lors d'un concert, par exemple, les spectateurs se regroupent par hasard et poursuivent un objectif qui leur est propre (écouter de la musique, passer un bon moment, accompagner des amis...).

L'action collective est plus efficace que l'action individuelle, le regroupement des individus permettant de mutualiser leurs compétences.

2. CARACTERISER UNE ORGANISATION

Type	Organisations privée à but lucratif	Organisations privée à but non lucratif	Organisations publiques
Statut juridique	SA, SARL, SASU, EURL, EI...	Association, fondation, mutuelle, syndicat, ONG	Administration publique, collectivité territoriale, entreprise sous la tutelle de l'État
Activité (Que fait l'organisation)	<ul style="list-style-type: none"> - Activité commerciale de bien : vente d'un vêtement - Activité commerciale de service : prestation chez le coiffeur - Activité industrielle (usine) 		
Finalités (Raison d'être de l'organisation)	<ul style="list-style-type: none"> - Economique : Réaliser du profit et assurer sa pérennité - Sociale : Embaucher des salariés et assuré leur santé - Sociétale : environnement, éthique... 	Satisfaire l'intérêt de ses adhérents en rendant un service de ...	Satisfaire l'intérêt général en rendant un service de...
Secteur d'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Secteur primaire : Sols, agriculture, pêche, forêts, mines, gisements - Secteur secondaire : Industrie, construction - Secteur tertiaire : Services... 		
Nationalité	La nationalité dépend du siège social		
Champ d'action	Local, régional, national, international, mondiale...		
Taille	<p>Spécialisation accrue Coordination augmentée Formalisation accentuée</p> <p>TGE (> 10 000)</p> <p>GE (> 500)</p> <p>ME (< 500)</p> <p>Entreprises de taille intermédiaire (ETI)</p> <p>PME (< 250)</p> <p>PE (< 50)</p> <p>TPE (< 10)</p> <p>Taille de l'entreprise (nombre de salariés)</p>		
Ressources	Humaines	Salariés, élus, fonctionnaires, adhérents, bénévoles	
	Matérielles	Locaux, équipements, unités de production, unités de distribution, etc.)	
	Immatérielles	Brevets, logiciels, image de marque, notoriété	
	Financière	Capitaux, profits, emprunts, subventions, cotisations, dons	